

Saint-Ouen-sur-Seine, le 3 octobre 2025

Objet : rentrée scolaire 2025 – objectifs et priorités de la Région Île-de-France dans les EPLE franciliens

Mesdames, Messieurs les proviseurs,
Mesdames, Messieurs les proviseurs adjoints,
Mesdames, Messieurs les secrétaires généraux,

La rentrée est un moment particulier durant lequel les **470 établissements publics franciliens** se mobilisent pour accueillir plus de **443 000 élèves d'Île-de-France**. Alors que cette année débute, je tiens à vous remercier pour votre mobilisation auprès de nos élèves et à réaffirmer mon engagement et celui des équipes de la Région pour vous soutenir tout au long de l'année dans le cadre de vos exigeantes missions.

Vous connaissez les quatre priorités qui guident la mobilisation régionale en faveur des lycées publics franciliens et qui se traduisent par un budget d'**1,8 milliard d'euros** qui est désormais **le premier budget** de la région, soit un investissement de près de **4 000 euros** par lycéen :

- Offrir à tous les élèves les **meilleures conditions d'apprentissage** grâce à la mise en œuvre du **plan d'urgence 2017-2027**, qui représente un milliard d'euros d'investissement par an, et qui permet la construction de nouveaux lycées, de nouvelles extensions ainsi que la rénovation des 200 lycées vétustes hérités ;
- Assurer l'**égalité des chances** en préservant le **pouvoir d'achat des familles**, grâce au gel du tarif de cantine pour les foyers les plus défavorisés, à la gratuité des ordinateurs et des manuels scolaires d'une valeur de 600 euros par élève, aux 300 euros d'aides directes via LABAZ, et notamment le remboursement de 100 euros sur le passe Imagine R ;
- **Protéger les communautés éducatives** à travers le déploiement de la vidéoprotection, des boutons d'alerte et des brigades régionales de sécurité dont le nombre d'agents va à nouveau doubler d'ici 2028 ;
- Contribuer à la **formation**, à l'**orientation** et l'**engagement** des lycéens notamment grâce à **Oriane**, l'agence de l'orientation et de la promesse républicaine, notre partenariat avec le **Mémorial d'Auschwitz**, nos actions en matière d'éducation artistique et culturelle ou encore l'opération « **Démocratie et caricatures** » qui sera reconduite cette année.

La mise en œuvre de ces priorités ambitieuses repose plus que jamais sur la collaboration étroite entre vos établissements et les services régionaux qu'il s'agisse de la maintenance des lycées ou de l'encadrement des équipes d'agents, notamment en matière de restauration scolaire.

L'investissement quotidien de la Région et de ses équipes dans les opérations de travaux et de maintenance lourde nécessite en effet l'**appui des équipes d'agents de maintenance** des établissements. Ces dernières doivent être pilotées de sorte à respecter les missions incombant au lycée au titre du *Guide de la maintenance* édité par la Région. Les agents de maintenance sont notamment responsables de l'entretien courant du site et de nombreuses vérifications et actions de maintenance préventive. Ils doivent également être en mesure de prendre en charge des actions de maintenance curative simples.

L'**animation de l'équipe d'agents** placée sous votre autorité fonctionnelle est de fait essentielle au bon fonctionnement de votre établissement. Cette année encore, la Région renforce l'accompagnement managérial des chefs d'équipe : outre les formations managériales et autres dispositifs visant à développer leur potentiel d'encadrement, l'accent a été mis sur la prévention des risques-psychosociaux et la prévention des violences sexistes et sexuelles. La Région est fortement engagée sur ces enjeux, qui restent une priorité au quotidien. Tous les chefs d'équipe ont bénéficié de ces formations obligatoires. En complément les secrétaires généraux peuvent assister à des sensibilisations sur l'action régionale sur ces questions.

Cet encadrement doit permettre en particulier, dans le respect de la loi EGAlim et de la politique régionale, que vos demi-pensions proposent systématiquement **50 % de produits biologiques en valeur, un choix végétarien quotidien fait maison, et le plus de produits locaux possible** afin de soutenir l'agriculture francilienne. La collecte et valorisation des déchets alimentaires est désormais une obligation s'appliquant à l'ensemble des demi-pensions, ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire et la politique zéro plastique. Votre technicien restauration est à votre disposition pour accompagner ces mesures, ainsi que pour le déploiement et l'utilisation du logiciel de restauration *Easily* que l'établissement met en œuvre et utilise dans l'ensemble de ses composantes afin de permettre le pilotage de la politique régionale de restauration. Afin de vous permettre de déployer ces mesures ambitieuses, le tarif régional de référence est revalorisé de 3,37 € à 3,43 € et le bonus restauration durable permet une dotation supplémentaire de 0,10 € par repas pris pour les lycées dépassant 5% de produits bio franciliens.

S'agissant des **manuels scolaires**, comme chaque année, la Région sera au rendez-vous. J'ai demandé à mes services de veiller, pour les lycées qui avaient choisi en 2019 de conserver des **manuels « papier »**, à pourvoir toutes les créations de nouvelles classes et à tenir compte des situations particulières que vous pourriez faire remonter. Quant aux dotations en **manuels numériques**, elles ont été ajustées en fonction de la consommation réelle des établissements : l'an passé, sur les 600 000 licences achetées, seules 150 000 soit 25% ont été effectivement utilisées. Aussi afin d'objectiver les besoins de votre établissement, mes services vous adressent désormais systématiquement un état des lieux de votre consommation de l'année passée. Dans tous les cas, que vous ayez choisi de conserver des manuels « papier » ou d'adopter des manuels « numériques », vos enseignants et vos élèves ont à leur disposition en cette rentrée **cinquante manuels libres** créés par des inspecteurs et des professeurs. Je vous invite à les découvrir et vous rappelle que *Pearltrees* est à votre disposition pour organiser des séances de formation. Enfin, je sollicite votre concours pour valoriser les actions de la Région en faveur du **livre** et de la **lecture** : cette année, les élèves bénéficient d'une aide de **100 euros** via LABAZ pour acheter des livres dans notre réseau de libraires indépendants sur tout le territoire francilien. Cette aide s'ajoute aux actions d'éducation artistique et culturelle que vous connaissez (« lecture à voix haute », « leçons de littérature », soutien aux clubs de lecture...) et que je vous engage à solliciter.

Pour conclure, je voudrais attirer votre attention sur quelques opérations qui me semblent particulièrement propices pour assurer la cohésion au sein de vos établissements.

Alors que nous prenons un peu plus chaque jour conscience de l'emprise néfaste des écrans sur nos jeunes, la sérénité des apprentissages en classe est un objectif majeur de la Région, illustrée notamment par l'expérimentation « **zéro portable en cours** », lancé à la rentrée

2024. Après une année de fonctionnement, 1 000 classes sont déjà équipées du dispositif. Convaincue de l'importance de ces enjeux, la Région a fait le choix de généraliser son déploiement à l'ensemble des établissements qui en font la demande : n'hésitez pas à associer votre lycée à cette démarche.

L'expérimentation « **Tenue commune** » se poursuit, avec un soutien financier de la Région pour l'acquisition de tenues aux couleurs de l'établissement, afin de renforcer la cohésion entre élèves et le sentiment d'appartenance : c'est un projet idéal pour les conseils de vie lycéens ; je vous remercie de leur proposer. Ce dispositif est complété, cette année, par la création du **réseau francilien de lutte contre les rixes**, piloté par l'agence **Oriane** en lien avec l'Etat que vous pouvez solliciter pour mener, notamment, des actions de prévention : n'hésitez pas à contacter Noumouké SIDIBÉ, notre chargé de mission.

Enfin, vous avez été destinataires d'un courrier au sujet de l'inscription de notre devise républicaine, « **Liberté, égalité, fraternité** » sur le fronton de votre établissement comme le prescrit la loi de 2013. Plus qu'une simple opération de mise en conformité, je vous engage, pour les établissements sans devise, à participer au concours qui doit vous permettre d'imaginer l'inscription de la devise sur la façade de votre lycée.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2025 – 2026 et me réjouis de vous retrouver le **vendredi 28 novembre à 09h** au siège de la Région pour la traditionnelle réunion des équipes de direction en présence de la Rectrice de région et des Recteurs des académies de Créteil et de Versailles.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les proviseurs, Mesdames, Messieurs les proviseurs adjoints, Mesdames, Messieurs les secrétaires généraux, l'expression de ma haute et fidèle considération.

Avec cordialité



Valérie PÉCRESSE